



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 13417

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes alerte Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les difficultés à réaliser, chez le nourrisson, une injection strictement intradermique. En effet, l'épaisseur anatomique du derme chez le nourrisson étant comprise entre 0,25 et 0,50 mm, soit un dixième de l'épaisseur du derme d'un adulte, de nombreux praticiens s'interrogent sur la faisabilité matérielle de réaliser ce type d'injection avec une aiguille de 25 à 26 G, c'est-à-dire de 0,45 à 0,50 mm de diamètre. Aussi, il la remercie de bien vouloir lui communiquer l'état des connaissances sur cette difficulté, notamment sur le lien qui pourrait être fait avec la fréquence des événements indésirables consécutifs, et les moyens qu'elle entend mettre en place pour la résoudre.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13417

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2007, page 8147

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)